

Diplôme d'Université



La pratique du droit social pour les experts-comptables

En partenariat avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

INSCRIPTION

du 1er septembre au 15 novembre

SELECTION

Sur dossier

DÉBUT DE LA FORMATION

Janvier

COÛT DE LA FORMATION

6500 euros + les droits

d'inscription à l'Université

LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Université Panthéon-Assas (Paris II)

Centre de Formation Permanente

4, rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris

&

Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

19 rue Cognacq-Jay, Paris, 75007

RENSEIGNEMENTS

Patricia Waelkens

waelkens@u-paris2.fr

01 53 63 86 12

Accès :

Ce diplôme est ouvert en formation continue aux diplômés d'expertise comptable. Le candidat doit être :

- Diplômé d'expertise comptable et/ou inscrit à l'ordre
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Objectif :

- Maîtriser les fondamentaux du droit du travail et du droit de la protection sociale, dans une démarche de conseil.
- Connaître les règles déontologiques de la profession d'expertise comptable : champ des missions et lettre de mission.
- Appréhender les missions sociales d'un cabinet d'expertise comptable.

Organisation des études :

Volume horaire : 130 heures sur 1 an.

18 jours de 7 h et une demi-journée de 4 heures.

Les enseignements ont lieu les vendredis et samedis et 1 jeudi.

La présence à toutes les séances est obligatoire.

Méthodes d'enseignement : théorie, cas pratique. Le contenu des enseignements est réparti en 11 modules.

Le nombre de participants sera limité à 30 personnes.

Contrôle des connaissances :

L'examen terminal comporte une épreuve écrite de trois heures et une épreuve orale (l'épreuve écrite consiste en un cas pratique, un seul sujet est proposé, et l'épreuve orale consiste en un exposé collectif sur un cas pratique, suivi d'une discussion devant un jury).

Responsable du diplôme :

Emeric Jeansen, Maître de conférences Université Panthéon-Assas

Intervenants :

Bernard Gauriau, Professeur à l'Université d'Angers

Yannick Pagnerre, Professeur à l'Université de Poitiers

Emeric Jeansen, Maître de conférences HDR Paris II

Grégoire Duchange, Maître de conférences Paris II

Laurent Beljean, Avocat au Barreau de Paris

Bernard Derangere, Expert-comptable

Pascale Lefevre, Responsable droit social nationale KPMG

Jeremie Paubel, Avocat chez Baker & McKenzie

Programme

Module 1 – les normes en droit du travail (3 h 30)

Présentation des différentes normes
Articulation loi / accord collectif / contrat de travail

Module 2 – le contrat de travail (10 h 30)

Recrutement et choix du contrat de travail
Clauses du contrat de travail et modification du contrat de travail
Pouvoir disciplinaire, procédure disciplinaire
Congés

Module 3 – les modes de rupture du contrat de travail et conséquences (14 h)

Différents modes de rupture du contrat de travail
Conséquences
Régime social des indemnités de rupture

Module 4 – les conditions de travail (21 h)

Santé – sécurité
Harcèlement et pénibilité
Évaluation des salariés, formation professionnelle
Durée du travail

Module 5 – la politique de rémunération (14 h)

Éléments de rémunération, épargne salariale et régime social

Module 6 – les institutions représentatives du personnel (14 h)

Présentation des institutions
Désignation, missions et négociation collective dans la TPE

Module 7 – le contrôle Urssaf et les voies d'exécution (7 h)

Contrôle Urssaf et voies d'exécution

Module 8 – les juridictions (4 h)

Conseil des Prud'hommes et tribunal administratif
Tribunal des affaires de sécurité sociale
Cour d'appel, cour administrative d'appel
Cour de cassation, Conseil d'État et Conseil constitutionnel

Module 9 – la protection sociale (14 h)

Régime général
Retraite complémentaire
Prévoyance et complémentaire santé
Retraite supplémentaire

Module 10 – le droit pénal du travail (14 h)

Responsabilité pénale du chef d'entreprise et de la personne morale
Travail illégal : travail dissimulé, prêt illicite de main d'œuvre, délit de marchandage
Délit d'entrave
Procédure pénale

Module 11 – les missions sociales de l'expert-comptable (14 h)

Cadre déontologique : lettre de mission...
Aspects techniques des lettres de mission
Aspects organisationnel et commercial

